

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L325-1 à L325-51,
- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 21 novembre 2023 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPLP et des CAFEP-CAPLP ouverts au titre de la session 2024,
- Vu l'arrêté du 08 mars 2024 nommant le jury du concours externe du CAPLP, et du CAFEP-CAPLP section biotechnologies option santé environnement, à la session 2024,
- Vu les propositions de la présidente du jury,

ARRETE

Article 1 : Sont nommés pour les épreuves d'admission du concours susvisé :

Examinatrices spécialisées

Mme Maryline DEBUF
Personnel de direction

Académie de TOULOUSE

Mme Karine MESLIN
Personnel de direction

Académie de TOULOUSE

Mme Valérie PIERNAS
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie d' AIX-MARSEILLE

Examineur spécialisé

M. Marc SOLIGNAC
Personne à compétences particulières

Académie de TOULOUSE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 14 juin 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation
et par délégation
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU